



Paroisse évangélique réformée de La Glâne - Romont

ASSEMBLÉE DE PAROISSE DU 27 MAI 2018 PROCES-VERBAL

Excusé-e-s : Mme Claudia Bujard et M. Henri Gauchat.

Présents : 19 paroissiennes et paroissiens ayant le droit de vote.

La séance commence à 11h00.

1) SALUTATIONS

Le président salue personnes présentes dont fait partie M. Martin Burkart, conseiller synodal. La convocation ayant été faite conformément au Règlement ecclésiastique, il déclare l'Assemblée ouverte.

2) NOMINATION DES SCRUTATEURS

Le président désigne Alex Meyer et Thérèse Chammartin.

3) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 26 NOVEMBRE 2017

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

4) COMPTES 2017

a) présentation

Le président donne la parole au caissier qui présente en détail :

- les **comptes d'exploitation** dont le résultat net se monte à CHF 4'066.08 après amortissement de l'immeuble à hauteur de CHF 35'000.- et attribution de CHF 145'000.- à la réserve *fluctuations*.
- le **bilan**
- l'**annexe aux comptes**
- la comptabilité des **collectes**.

b) rapport de la commission de révision des comptes

Aucun membre de la commission de révision des comptes n'est présent et leur rapport ne nous a pas été transmis. La vérification a eu lieu le 12 mai 2018 par la commission composée de Mme Nicole Bardet, MM. Fritz Glauser et Frédéric Gaudin en présence de M. Philippe Menoud, conseiller de paroisse responsable des finances et M. Marc-André Lüthi, président.

c) approbation

Les comptes 2017 sont approuvés à l'unanimité à mains levées.

5) ELECTION DE FLORENCE BLASER, PASTEURE

Le président donne la parole à Florence qui se présente.

Elle est mariée, mère de 2 enfants adolescents. Après des études de théologie à Bruxelles, elle accomplit son stage à La Chaux-de-Fonds puis est engagée comme pasteure à Châtel-St-Denis où

elle est active pendant 7 ans. Elle occupe ensuite un poste d'aumônière auprès des étudiants à Neuchâtel, puis revient dans le canton de Fribourg, comme pasteure dans la paroisse de Môtier-Vully pendant 10 ans. Elle occupe ensuite un poste administratif auprès de la CER. Enfin, elle envoie sa postulation à Romont et est engagée par le Conseil de paroisse à 50 % depuis le 1^{er} novembre 2017.

Résultat du vote à bulletins secrets : Florence Blaser est élue à l'unanimité.

6) ELECTION DE DEUX CONSEILLER·ERE·S DE PAROISSE

Mme Claudia Bujard de Mézières s'est portée candidate mais les formalités n'ont pas été effectuées dans les délais pour une élection tacite.

19 bulletins de vote sont distribués.

Est élue : Mme Claudia Bujard. A obtenu des voix : Mme Lise Frey qui refuse car elle est absente 5 mois par année.

Il reste donc encore une place vacante.

7) RAPPORTS ANNUELS 2016, DU PRESIDENT, DES MINISTRES

Le président lit son rapport qui est approuvé à l'unanimité à mains levées. Le rapport que Florence nous lit concerne la période du 1^{er} novembre 2017 à fin mai 2018. Vanessa Lagier lit son rapport. Les rapports des ministres sont approuvés à l'unanimité à mains levées. Ils sont annexés au procès-verbal.

8) INFORMATION DU CONSEIL DE PAROISSE

Le Conseil de paroisse a reçu la démission de Natasha de Félice, organiste titulaire.

Le Conseil de paroisse a dû faire appel à une médiatrice afin de régler quelques crispations régnant en son sein. Deux séances ont eu lieu pour un montant de CHF 2500.-.

9) DIVERS

Le président remercie la secrétaire et Mme Gertrude Jaquier pour sa participation assidue aux cultes et aux activités de la paroisse.

Alex Meyer demande pourquoi il n'y a toujours pas de lampes le long de la rampe dans le jardin. Olivier Pittet explique que le matériel a été choisi, commandé et on attend sur l'entreprise pour la pose. Il précise également que les volets seront repeints cette année.

Clôture de l'Assemblée à 12h35.

Romont, le 30 mai 2018

Isabelle Christinet, secrétaire

Marc-André Lüthi, président